



COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 7 JUIN 2018

12^E JOURNÉE TECHNIQUE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE

Valence, le 5 juin 2018

Le Pôle ressources national des sports de nature, en étroite relation avec Mountain Bikers Foundation, la Fédération des parcs naturels régionaux, la Fédération française de cyclisme et la Fédération française de cyclotourisme, a organisé la 12^e Journée technique du réseau national des sports de nature sur le thème du développement maîtrisé du vélo tout-terrain dans les espaces naturels, avec l'appui du Conseil départemental de la Drôme.

DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DU VTT DANS LES ESPACES NATURELS, UN ENJEU PARTAGÉ

Le vélo tout-terrain (VTT) est le troisième sport de nature le plus pratiqué par les Français, à titre occasionnel (à hauteur de 7,4 millions d'adeptes parmi les 15-70 ans¹) comme à titre régulier (2,5 millions). Si son apprentissage a prioritairement lieu dans les premières années de la vie, la pratique s'étale tout au long de la vie, avec une majorité de pratiquants entre 25 et 49 ans. Les cyclistes sont toujours plus nombreux à parcourir les espaces naturels à travers les routes, les pistes, les chemins et les sentiers. Leurs trois premières motivations sont la détente, le contact avec la nature et la santé. L'émergence du VTT à assistance électrique donne, de plus, la possibilité à un plus grand public d'accéder à des lieux de pratique éloignés. Leur prise en compte par les gestionnaires d'espaces naturels s'impose.

¹ Source : Baromètre sports et loisirs de nature 2016, Ministère des Sports, Université Lyon 1, Union Sport & Cycle

Les temps de présentation et d'échanges ont nourri quatre sujets principaux :

- la connaissance des pratiques du VTT et des pratiquants ;
- le cadre réglementaire de la pratique du VTT dans les espaces naturels ;
- les aménagements pour une pratique durable du VTT ;
- le développement des territoires par le VTT.

147 participants issus des collectivités territoriales (33 %), des structures de gestion des espaces protégés (14 %) et du sport (38 %) ont contribué à la qualité des échanges.

RESSOURCES

Les présentations sont disponibles : <http://www.sportsdenature.gouv.fr/developpement-maitrise-du-velo-tout-terrain-dans-les-espaces-naturels>

Les vidéos seront prochainement disponibles à cette même adresse.

L'information réglementaire et pédagogique relative au cyclisme et au cyclotourisme :

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/cyclisme-et-cyclotourisme>

Retour sur les précédentes Journées techniques : <http://www.sportsdenature.gouv.fr/se-former/journees-techniques>



PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS DE NATURE (PRNSN)

Pour renforcer les compétences des acteurs des sports de nature et afin de partager les connaissances, le ministère chargé des Sports a créé en 2004 un Pôle Ressources national Sports de Nature (PRNSN) au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche). Sa vocation prioritaire est de diffuser des savoir-faire et de valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes. Il constitue un outil de mise en relation, de conseil et d'expertise à la disposition l'ensemble des acteurs du développement des sports de nature.

Contact : Benoît Peyvel, chargé de mission lieux de pratique

benoit.peyvel@sportsdenature.gouv.fr - 06 88 64 64 32

www.sportsdenature.gouv.fr



FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (FPNR)

La Fédération est l'association loi de 1901 qui regroupe les 53 Parcs naturels régionaux de France. Créée en 1971, elle a pour objectifs généraux :

- d'être un acteur de référence dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires ruraux, de développement durable et de préservation des espaces naturels ;
- d'accompagner les Parcs naturels régionaux vers une plus forte prise en compte des dimensions sociales et sociétales et une plus importante participation des habitants ;
- d'aider les Parcs au plan local à assurer leur rôle d'ensemblier des territoires.

Contact : Stéphane Adam, chargé de mission Développement économique, Social, Tourisme

sadam@parcs-naturels-regionaux.fr - 01 44 90 80 19

www.parcs-naturels-regionaux.fr



MOUNTAIN BIKERS FOUNDATION (MBF)

Association nationale pour le développement durable et responsable du VTT, la MBF regroupe une large communauté de vététistes : pratiquants, clubs, magasins, écoles de vélos, collectivités, marques.

Objectifs :

- sauvegarde de l'accès aux sentiers ;
- sensibilisation des pratiquants et des autres usagers ;
- développement durable et responsable des lieux de pratique du VTT.

Actions :

- entretien et aménagements de sentiers ;
- centralisation des problèmes d'accès aux sites de pratiques afin de trouver des issues favorables ;
- sensibilisation auprès des vététistes et des acteurs de l'espace naturel ;
- représentation de notre communauté auprès des institutions nationales afin de faciliter et pérenniser le développement durable et responsable du VTT ;
- actions internationales avec le réseau IMBA Europe.

Nous avons besoin d'un soutien large pour mener ces actions, adhérez en faisant un don <http://mbf-france.fr/adherer/>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Créée en 1881, la Fédération française de cyclisme est une fédération sportive olympique, agréée et délégataire du ministère des Sports. Elle a pour objet l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes et notamment pour les disciplines : cyclisme sur route, cyclisme sur piste, VTT, BMX, cyclo-cross, polo vélo, cyclisme en salle et vélo couché. Elle regroupe plus de 2 600 clubs

affiliés et près de 120 000 licenciés. Son siège social est implanté, depuis janvier 2014, au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Contact : Joaquim Lombard, conseiller technique national, développement territorial

j.lombard@ffc.fr - 06 08 37 08 96

www.ffc.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

La Fédération française de cyclotourisme gère la pratique du loisir et du tourisme à vélo ou à VTT en France. Elle propose un large éventail d'activités alliant tourisme, sport-santé et culture à l'exception de la compétition. Forte de plus de 120 000 adhérents, 3 000 clubs, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1978. Plus de 5 000 manifestations sont organisées chaque année. Le cyclotourisme : c'est prendre son temps, admirer le panorama, pédaler tout en se faisant plaisir, sans la contrainte du chronomètre.

Contact : Nadège Garcia, conseillère technique nationale

n.garcia@ffvelo.fr - 06 09 93 78 44

ffvelo.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME

Figurant parmi les premiers départements de France à avoir misé sur les activités de pleine nature pour promouvoir et structurer son territoire, la Drôme œuvre, en partenariat avec de nombreux acteurs, pour un développement concerté, solidaire et durable de l'usage sportif de ces espaces. Riche de territoires naturels remarquables, le département compte deux Parcs naturels régionaux (Vercors et Baronnies provençales), trois réserves naturelles, vingt-six espaces naturels sensibles (ENS) représentant 6 800 hectares.

Un terrain de jeu varié et un réseau local de bénévoles et de professionnels dynamiques font de la Drôme une terre de VTT qui ne manque pas d'arguments en matière d'offre :

- 4 000 km d'itinéraires balisés pour le VTT ;
- une offre d'itinérance renommée : Les Chemins du Soleil (2 itinéraires), la Grande Traversée du Vercors VTT, le Tour de la Drôme des collines, le Tour des Baronnies en Drôme provençale ;
- une offre qualifiée d'itinéraires locaux : onze espaces VTT labellisés répartis sur l'ensemble du territoire ;
- une manifestation d'envergure européenne : le Raid VTT des Chemins du Soleil ;
- des supports de communication : un topoguide départemental VTT (éditions Vtopo), 52 Bons plans VTT.

Plus largement, la Drôme a reçu en 2017 le trophée *Destination vélo* délivré par la Fédération française de cyclotourisme. Investie depuis de nombreuses années dans une politique cycliste ambitieuse, la Drôme est l'un des départements de France les plus actifs et les mieux équipés pour la pratique du vélo et consacre chaque année 1,2 million d'euros en faveur de cette politique.

Contact : Émilie Dedieu, chargée de mission Sports de nature
ededieu@ladrome.fr - 04 75 79 81 52
www.ladrome.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON (PNRL)

Les sports de nature puisent dans les espaces naturels leur genèse, leur originalité, leur dynamisme... et y rencontrent aussi leurs limites ! Vecteurs majeurs d'éducation, d'insertion, de santé, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité touristique et de retombées économiques, les pratiques de loisirs et de sports de nature doivent aussi se conjuguer avec la nécessité de préserver un patrimoine naturel fragile.

Le Parc naturel régional du Luberon, reconnu *Réserve de biosphère* et *Géoparc mondial* par l'UNESCO, défend ce principe de sport durable et responsable. Il se doit de participer au développement maîtrisé des sports de nature, et de proposer des équilibres durables entre plusieurs enjeux, tels que :

- protéger la nature tout en contribuant à l'éducation à l'environnement par la découverte ;
- maîtriser les flux en veillant à freiner la fréquentation sur certains espaces ;
- créer des retombées économiques sans « marchandiser » la nature.

Contact : Éric Garnier, chargé de mission Sports de nature et fréquentation des milieux naturels
eric.garnier@parcduluberon.fr - 06 84 96 37 50
www.parcduluberon.fr